

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DGRI 87 Attribution de la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris à Can DÜNDAR.

M. Patrick KLUGMAN et M^{me} Hélène BIDARD, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer la Citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris à Can DÜNDAR ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^e Commission, et Madame Hélène BIDARD, au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

La Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris est attribuée à Can DÜNDAR.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO